

SAMEDI 3 JUIN 2000

THERMALISME

Les curistes créent leur fédération

La Fédération française des curistes médicalisés vient de voir le jour au Mont-Dore (), « une association indépendante à vocation sociale qui représentera les intérêts des curistes en France dans tous les domaines liés au thermalisme et auprès de tout organisme privé ou public ».*

ISSOIRE. — Seule structure de ce type, la Fédération française des curistes médicalisés est présidée par son fondateur Jean-Pierre Gouzard, qui a également créé et préside, depuis deux ans, l'Association des fidèles amis curistes du Mont-Dore (AFCAMD).

Réunissant des médecins thermaux et des curistes, la FFCM assurera la promotion et la défense du thermalisme social et médicalisé, notamment en s'opposant au plan du directeur de la CNAM, Gilles Johanet, qui prévoit de ne plus rembourser les soins thermaux : « Pourtant, ils ne représentent que 0,3 % des dépenses de Sécurité sociale », souligne Jean-Pierre Gouzard.

Ce projet, pour l'instant écarté par le gouvernement, n'est pas pour autant enterré.

« Nous devons être vigilants car si celui-ci voit le jour, c'est 80 % des curistes médicalisés qui ne pourront plus se soigner.

» Pour une station comme Le Mont-Dore, cela représente une perte de près de 40 % sur le chiffre d'affaires total de la commune », ajoute-t-il. La FFCM a le soutien du Conseil de l'ordre et de nombreux politiques nationaux et régionaux.

L'association s'attache aussi à l'augmentation de la qualité et la diversité des soins thermaux adaptés à chaque patient. Elle soutient l'indépendance des médecins dans le domaine des prescriptions et des actes médicaux. Elle conçoit également une nette

séparation entre les cures sociales et médicalisées, le tourisme et les séjours de remise en forme : « Bien que nous pensions que la remise en forme n'est pas l'avenir du thermalisme français et de ses 600.000 pratiquants, nous n'avons rien contre le thermalisme à la condition qu'il s'exerce en dehors des heures de cures médicalisées ».

Ouverte à tous les curistes médicalisés de France, aux médecins et à tous les professionnels qui viennent du thermalisme (élus, commerçants, hôteliers, responsables de maisons d'enfants, etc.), la FFCM compte poser réellement des questions sur l'avenir du thermalisme : « Le thermalisme social et médicalisé s'il n'est pas défendu avec opiniâtreté comme toute chose menacée finira par disparaître ».

(*) De nombreuses personnalités étaient présentes au congrès fondateur, dont le professeur Michel Boulangé, du laboratoire d'hydrologie de la faculté de médecine de Nancy ; le professeur André Labbé, du CHU de Clermont-Ferrand ; des médecins de Luchon, Amélie-les-Bains, Paris, La Bourboule, Le Mont-Dore, Le Mans ; des élus comme Gilbert Fereyrolles, adjoint au maire du Mont-Dore.

Pour adhérer : FFCM, 7, rue Guynemer, 72700 Allonnes, tél. et fax 02.43.21.65.78.